

Bibliographie

1. *VISION 21: Une vision commune de l'hygiène, de l'assainissement et de l'approvisionnement en eau*. Deuxième Forum mondial et Conférence ministérielle de l'eau. La Haye, 17–22 mars 2000. Genève, Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement, 2000.
2. Global burden of disease and injury. In: Murray C, Lopez A, eds. *Global health statistics*. Cambridge, MA, Harvard School of Public Health, pour le compte de l'Organisation mondiale de la Santé et de la Banque mondiale, 1996 (Series Vol. 2).
3. *Rapport sur la santé dans le monde, 2000 – Pour un service de santé plus performant*. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2000.
4. Esrey SA et al. Effects of improved water supply and sanitation on ascariasis, diarrhoea, dracunculiasis, hookworm infection, schistosomiasis and trachoma [Amélioration de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement : conséquences sur l'ascaridiase, la diarrhée, la dracunculose, l'ankylostomiase, la schistosomiase et le trachome]. *Bulletin de l'Organisation mondiale de la Santé*, 1991, 69(5):609–621 (résumé en français).
5. Chan M-S. The global burden of intestinal nematode infections – fifty years on. *Parasitology Today*, 1997, 13(11):438–443.
6. *L'arsenic dans l'eau de boisson*. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 1999 (Aide-mémoire No. 210).
7. *Health and environment in sustainable development: five years after the Earth summit*. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 1997 (document non publié WHO/EHG/97.8; disponible sur demande auprès du Département Protection de l'environnement humain, Organisation mondiale de la Santé, 1211 Genève 27, Suisse).
8. White GF, Bradley DJ, White AU. *Drawers of water: domestic water use in East Africa*. Chicago, University of Chicago Press, 1972.
9. Cairncross S. Health aspects of water and sanitation. In: Kerr C, ed. *Community health and sanitation*. Londres, Intermediate Technology Publications, 1990.
10. *World population prospects: 1998 revision*. New York, Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la Population, 1999.
11. *Proceedings of the advisory committee meeting of the Operation and Maintenance Working Group*, Genève, 26 février–1er mars 1991. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 1991 (document non publié; disponible sur demande auprès du Département Protection de l'environnement humain, Organisation mondiale de la Santé, 1211 Genève 27, Suisse).
12. Simpson-Hébert M, Sawyer R, Clarke L. *The PHAST initiative – Participatory Hygiene And Sanitation Transformation: a new approach to working with communities*. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 1997 (document non publié WHO/EOS/96.11; disponible sur demande auprès du Département Protection de l'environnement humain, Organisation mondiale de la Santé, 1211 Genève 27, Suisse).
13. *Statistics on official development assistance to the water sector*. Paris, Organisation de Coopération et de Développement Economiques, 1998 (document préparé pour la Conférence internationale sur l'eau et le développement durable, Paris, mars 1998).
14. *Directives de qualité pour l'eau de boisson. Volume 1*. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 1993.
15. Simpson-Hébert M, Wood S, eds. *La promotion de l'assainissement*. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 1998 (document non publié WHO/EOS/98.5; disponible sur demande auprès du Département Protection de l'environnement humain, Organisation mondiale de la Santé, 1211 Genève 27, Suisse).
16. Mara D, Cairncross, S. *Guide pour l'utilisation sans risques des eaux résiduaires et des excreta en agriculture et aquaculture*. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 1989.
17. *Human development report 1998*. New York, Oxford University Press, 1998 (Programme des Nations Unies pour le développement).
18. Almedom A, Blumenthal U, Manderson, L. *Hygiene evaluation procedures: approaches and methods for assessing water- and sanitation-related hygiene practices*. Boston, MA, International Nutrition Foundation for Developing Countries, 1997.
19. *Household-centred environmental sanitation: report of the Hiltorfingen workshop*, mars 1999, Genève. Genève, Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement, 1999.
20. Hardoy JE, Cairncross S, Satterthwaite D. *The poor die young: housing and health in the third world cities*. Londres, Earthscan, 1990.
21. *Our common future: report of the World Commission on Environment and Development*. Oxford, Oxford University Press, 1987.
22. *Rapport récapitulatif : activités d'exploitation et d'entretien en Afrique*. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2000 (document non publié WHO/EOS/98.8; disponible sur demande auprès du Département Protection de l'environnement humain, Organisation mondiale de la Santé, 1211 Genève 27, Suisse).
23. *Proceedings of the meeting of the operation and maintenance working group*, 19–22 juin 1990. Genève, Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement, 1990 (document non publié WHO/CWS/90.14; disponible sur demande auprès du Département Protection de l'environnement humain, Organisation mondiale de la Santé, 1211 Genève 27, Suisse).
24. *International conference on water and the environment: development issues for the 21st century*, 26–31 janvier 1992, Dublin, Irlande. Genève, Organisation météorologique mondiale, 1992.
25. Shordt K. *Trainer's manual: action monitoring for effectiveness*. Delft, Pays-Bas, IRC Centre international de l'eau et de l'assainissement, 2000.
26. *Performance indicators of some African water supply and sanitation utilities*. Abidjan, Water Utility Partnership, 2000.
27. Edwards P. *Water supply and sanitation unit*. New York, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, 2000.
28. *Programme Experiences Series: A synopsis of innovations and lessons learned in UNICEF cooperation*. New York, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, 1999.
29. *Safe water and hygiene for children: UNICEF's integrated assistance in rural Tajikistan*. New York, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, 1998.
30. Mishra NK. *Environmental sanitation project*. New Delhi, Organisation mondiale de la Santé, 2000 (rapport du Bureau régional de l'OMS de l'Asie du sud-est).
31. *Evaluation of damage caused by hurricanes Georges and Mitch*. Washington, DC, Pan American Health Organization, 1998 (PAHO technical document of the Emergency Preparedness and Disaster Relief Coordination Programme, Economic Commission for Latin America and the Caribbean).
32. Basaran A. *Environmental sanitation project*. Manille, Organisation mondiale de la Santé, 2000 (rapport du Bureau régional de l'OMS du Pacifique occidental).

Remerciements

De très nombreux professionnels dévoués du secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement ont grandement contribué à l'Évaluation mondiale 2000. Le personnel des bureaux de l'OMS et de l'UNICEF dans les pays a collaboré avec les fonctionnaires des gouvernements nationaux pour obtenir les données qui sont présentées et analysées dans ce rapport. Cette Évaluation 2000 n'aurait pas été possible sans leur précieuse contribution et leur soutien.

Nous mentionnerons tout particulièrement le personnel des Bureaux régionaux de l'OMS qui a coordonné la collecte des données dans les différentes régions et apporté de nombreux éléments utiles : Firdu Zawide, Emmilienne Anikpo et Honorat B. Hounkpatin, du Bureau régional de l'Afrique ; Luiz Carlos Rangel Soares, Sergio Caporali et Marta Bryce, du Bureau régional des Amériques ; Kew Khosh-Chashm, du Bureau régional de la Méditerranée orientale ; Kathy Pond, du Bureau régional de l'Europe ; John Pospisilik et Terrence Thompson, du Bureau régional de l'Asie du Sud-Est ; et Ali Basaran et Paul Heinsbroek, du Bureau régional du Pacifique occidental. Nous remercions en particulier le Bureau régional des Amériques, notamment le Centre panaméricain de Génie sanitaire et des Sciences de l'Environnement (CEPIS) et le Bureau régional de l'UNICEF de l'Asie du Sud, qui ont organisé des ateliers régionaux et sous-régionaux sur les indicateurs et la collecte des données et incité les pays à réfléchir sur la situation du secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement. Leur travail a grandement contribué au processus d'évaluation mondiale.

Nous tenons à remercier également les organismes qui ont fourni les données d'enquête, notamment Macro International, financé principalement par l'Agency for International Development des États-Unis d'Amérique (enquêtes démographiques et sanitaires, DHS) et par l'UNICEF (enquêtes en grappe à indicateur multiple, MICS), ainsi que leurs homologues locaux. Les données ainsi rassemblées ont constitué, en partie, la base de cette évaluation.

De nombreux spécialistes du secteur ont donné de leur temps pour commenter la méthodologie de l'Évaluation mondiale 2000 et les versions successives de ce rapport. Citons : Brian Appleton, responsable de la communication, Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement (WSSCC), Genève, Suisse ; Samuel Bickel, responsable régional de la surveillance et de l'évaluation, UNICEF, Bogota, Colombie ; Eveline Bolt, chef du secteur Recherche et développement, CIR, Centre international de l'eau et de l'assainissement, Delft, Pays-Bas ; Margaret Catley-Carlson, consultant, New York, États-Unis d'Amérique ; Piers Cross, Directeur du Programme pour l'eau et l'assainissement (WSP), Banque

mondiale, Washington, DC, États-Unis d'Amérique ; Ian Curtis, Department for International Development (DFID), Londres, Angleterre ; Alejandro Deeb, WSP, Banque mondiale, Washington, DC, États-Unis d'Amérique ; Gerardo Galvis, Directeur, Institut de Recherche et de Développement (CINARA), Universidad del Valle, Cali, Colombie ; Richard Jolly, Président de WSSCC, New York, États-Unis d'Amérique ; Jon W. Lane, consultant, Londres, Angleterre ; A. Milburn, Directeur exécutif, International Water Association (IWA), Londres, Angleterre ; Pierre Najlis, consultant, New York, États-Unis d'Amérique ; Jef Paulussen, Water Supply Company, Flandre, Belgique ; Roger Pearson, responsable régional de la surveillance et de l'évaluation, UNICEF, Katmandou, Népal ; Mayling Simpson-Hebert, consultant, Steamboat Springs, États-Unis d'Amérique ; Odyer Sperandio, consultant, Genève, Suisse ; Paul Taylor, consultant, Harare, Zimbabwe ; Cheick Toure, directeur, Centre régional pour l'Eau et l'Assainissement (CREPA), Ouagadougou, Burkina Faso ; Dennis Warner, consultant, Feigères, France ; et Helmut Weidel, directeur de Mountain Unlimited, Vienne, Autriche. Leur temps et leurs efforts ont été très appréciés.

Nous adressons aussi un grand merci au Department for International Development, du Royaume-Uni, qui a fourni des fonds importants pour l'assistance technique par l'intermédiaire de son centre de ressources WELL (Water and Environmental Health, Londres et Loughborough).

L'Organisation mondiale de la Santé et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance tiennent à signaler l'importante contribution de WELL à l'ensemble du processus, notamment à la compilation et à l'analyse des données en vue de l'évaluation, ainsi qu'à la rédaction du projet de texte pour cette publication. Nos remerciements vont tout particulièrement à Caroline Hunt, qui a assuré la gestion technique avec les conseils de Sandy Cairncross et de Pete Kolsky pour l'assurance de qualité, et avec le soutien général de l'équipe de WELL pour l'exécution de ces tâches. L'UNICEF a assuré la mise au point initiale de la méthodologie statistique et fourni la plupart des feuilles de récapitulation pour les enquêtes sur les ménages, puis compilé les données et analysé les tendances de la couverture pour les 16 pays en développement les plus peuplés du monde. L'OMS a coordonné l'ensemble du processus d'évaluation et dirigé la révision des versions qui ont précédé la version finale de ce document.

Enfin, il nous faut mentionner les noms de Jose Hueb, Jamie Bartram et Richard Helmer, de l'OMS, et Michel Saint-Lot, Gourisankar Ghosh, Gareth Jones et Roeland Monasch, de l'UNICEF, qui étaient responsables de l'Évaluation 2000 dans le cadre du Programme commun OMS/UNICEF.

La surveillance de la population ayant accès à un approvisionnement en eau de boisson amélioré et à des infrastructures permettant un assainissement amélioré a posé des problèmes majeurs. L'examen des données de couverture de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement pour les années 80 et la première partie des années 90 a montré que la définition des infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement « sûres » ou « améliorées » était parfois différente non seulement d'un pays à l'autre, mais aussi, avec le temps, à l'intérieur d'un même pays. Les données fournies individuellement par les pays faisaient souvent apparaître des changements rapides et peu plausibles dans le niveau de couverture entre une évaluation et la suivante, ce qui montrait bien que certains chiffres n'étaient pas fiables, indépendamment de la définition employée. En outre, les données de couverture se fondaient sur les estimations faites par les fournisseurs de services, plutôt que sur les réponses des consommateurs aux enquêtes sur les ménages ; or ces estimations diffèrent parfois considérablement. Par exemple, les services publics d'approvisionnement en eau ne tiennent probablement pas compte des puits domestiques privés et, au niveau officiel, on sait généralement peu de choses sur les infrastructures d'assainissement privées des ménages.

L'Évaluation 2000 marque un changement dans la méthode de collecte des données : au lieu d'utiliser uniquement les informations provenant des fournisseurs de services on a inclus aussi celles provenant des consommateurs. L'utilisation des données fournies par les consommateurs a été évoquée dans le dernier rapport du Programme¹ commun de surveillance. L'approche actuelle vise à mieux tenir compte de l'utilisation réelle des infrastructures, ainsi que des initiatives prises par les individus et les communautés pour améliorer ces infrastructures, initiatives qui ne sont parfois pas reflétées dans les statistiques nationales officielles sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement. En utilisant les enquêtes sur les ménages, cette approche permet en outre d'avoir davantage d'informations sur la répartition des services et sur les déficiences susceptibles de rendre les infrastructures inutilisables après leur installation, ainsi que sur les technologies employées. L'un de ses inconvénients est que, dans de nombreux pays, des enquêtes sur les ménages ne sont pas effectuées régulièrement. Un autre problème est l'absence d'indicateurs et de méthodologies standard, ce qui rend difficile la comparaison des informations fournies par les différentes enquêtes.

Collecte des données

Les données ont été collectées à partir de deux sources principales : les questionnaires mis au point pour l'évaluation et les enquêtes effectuées auprès des ménages. Des questionnaires d'évaluation ont été envoyés à tous les représentants de l'OMS dans les pays afin qu'ils soient remplis en liaison avec le personnel local de l'UNICEF et les organismes nationaux concernés du secteur. Ces questionnaires ont été distribués avec, au départ, des instructions détaillées sur la façon de les remplir. Le personnel de l'OMS (ou, le cas échéant, les consultants ou les fonctionnaires gouvernementaux) devait coopérer avec le bureau de l'UNICEF dans le pays et avec les divers organismes nationaux participant aux services d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

¹ *Water supply and sanitation sector monitoring report - sector status as of 31 December 1994*. Geneva, World Health Organization, 1996 (WHO/UNICEF joint report).

Les personnes qui remplissaient le questionnaire devaient d'abord inventorier les données existantes sur l'accès de la population à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement, notamment les résultats des recensements nationaux, les enquêtes démographiques et sanitaires (DHS), menées par Macro International et financées par l'Agency for International Development des États-Unis d'Amérique et les enquêtes en grappe à indicateur multiple (MICS) de l'UNICEF. Les chiffres de couverture communiqués par chaque pays avec l'aval des fonctionnaires gouvernementaux devaient être basés, dans la mesure du possible, sur les estimations établies à partir de ces enquêtes et recensements récents.

Les résultats des enquêtes sur les ménages, y compris ceux des DHS et des MICS, ont été regroupés et analysés. Les DHS et les MICS sont des enquêtes nationales avec échantillonnage en grappe, qui couvrent plusieurs milliers de ménages dans chaque pays. Les échantillons sont stratifiés, ce qui assure leur représentativité pour les zones urbaines et rurales de chaque pays. On collecte, au niveau des ménages, des informations sur la principale source d'eau de boisson utilisée, ainsi que sur l'infrastructure d'assainissement. Le plus souvent, on demande à chaque ménage de désigner, dans une liste de technologies, le type de source d'eau ou d'installation d'assainissement qu'il utilise, tels que raccordement domestique, puits privé, puits foré ou source protégée. Ces enquêtes permettent aussi de collecter auprès des consommateurs des données sur les infrastructures qu'ils utilisent réellement, y compris celles qu'ils ont installées eux-mêmes (puits privés, latrines à fosse...). Les fournisseurs de services, dans leurs estimations, omettent souvent de vérifier si leurs infrastructures fonctionnent, et a fortiori si elles sont utilisées ; en outre, ils ignorent généralement l'existence des infrastructures de construction domestique ou même des systèmes installés par les petites communautés locales. Les enquêtes sur les ménages constituent donc un grand progrès dans l'obtention de chiffres de couverture plus précis concernant le secteur.

Définition de l'accès

Les technologies ci-dessous sont considérées, aux fins de l'Évaluation, comme un approvisionnement en eau et un assainissement « améliorés » :

Approvisionnement en eau	Assainissement
Rac. de l'hab. au réseau	Rac. au tout-à-l'égout
Borne-fontaine	Rac. à une fosse septique
Puits foré	Latrines à chasse d'eau rudiment.
Puits creusé protégé	Latrines à fosse simple
Source protégée	Latrines à fosse, améliorées et autoventilées
Citerne d'eau de pluie	

Les technologies suivantes sont considérées comme « non améliorées » :

Approvisionnement en eau	Assainissement
Puits non protégé	Latrines ou tinette (qu'il faut vider manuellement)
Source non protégée	
Eau fournie par un vendeur	Latrines publiques
Eau en bouteille ²	Latrines en plein air
Approvisionnement par camion-citerne	

² Considérée comme non améliorée en raison des doutes concernant la quantité d'eau susceptible d'être fournie et non pas en raison de la qualité.

ENCADRE A.1 EAU EN BOUTEILLE OU FOURNIE PAR DES VENDEURS D'EAU

Lors de la mise au point de la méthodologie destinée à l'évaluation 2000, il y a eu un grand débat sur l'acceptabilité de sources comme l'eau en bouteille ou l'eau fournie par des vendeurs (notamment l'approvisionnement par camion-citerne). Ces catégories ont été jugées inadéquates. Même si, dans certaines circonstances, l'approvisionnement par des vendeurs peut permettre de fournir des volumes minimum adéquats, on constate que cela est en fait rarement le cas. Les volumes fournis sont en général fortement limités par le coût et l'expérience montre que la qualité de l'eau est souvent mauvaise. À elle seule, l'eau en bouteille ne peut

pas suffire à tous les usages domestiques et elle doit être complétée par de l'eau fournie par d'autres sources. Dans certains cas, un double approvisionnement par de l'eau directement disponible (mais non potable) pour l'usage domestique et de l'eau en bouteille de bonne qualité et abordable pour la boisson peut fournir une solution adéquate. Mais ces cas sont rares et on a estimé que leur non prise en compte n'avait eu qu'un effet négligeable sur les statistiques régionales et mondiales.

Le tableau ci-dessous indique dans quelle mesure l'eau en bouteille, l'eau fournie par des vendeurs et l'eau amenée par camion-citerne contribuent à l'approvisionnement en eau dans le monde. Rappelons que l'eau en bouteille est principalement consommée par des individus qui ont accès à un approvisionnement en eau amélioré dans leur foyer.

Pays	Année	Source d'eau	Pourcentage de la population urbaine qui consomme de l'eau en bouteille ou fournie par des vendeurs	Pourcentage de la population rurale qui consomme de l'eau en bouteille ou fournie par des vendeurs
Angola	1996	Camion-citerne	25,2	0,8
Cambodge	1998	Vendeur	16	3,5
Equateur	1990	Camion-citerne	16	7
Erythrée	1995	Camion-citerne	30,5	1,4
Guatemala	1999	Eau en bouteille	25,5	7,1
Haïti	1994	Eau en bouteille	26	0,3
Jordanie	1997	Camion-citerne	1	10,6
Jamahiriya arabe libyenne	1995	Camion-citerne	6,8	13,9
Mauritanie	1996	Vendeur	53	0,9
Mongolie	1996	Vendeur	16	1
Niger	1998	Vendeur	26,4	1,9
Oman	1993	Eau en bouteille	39,5	42
République arabe syrienne	1997	Camion-citerne	4,1	11,3
République dominicaine	1996	Eau en bouteille	37	6,3
Tchad	1997	Vendeur	31,5	0,5
Turquie	1998	Eau en bouteille/dame-jeanne	14,9	1
Yémen	1997	Eau en bouteille	14,6	0,1

Source : recueil de données 2000 du PCS (sous presse)

Le questionnaire d'évaluation définissait l'accès à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement en termes de technologie utilisée et de niveau de service offert. Pour l'eau, les techniques d'approvisionnement comprenaient le raccordement des habitations au réseau, la borne-fontaine, le puits foré à pompe manuelle, le puits creusé protégé, la source protégée et la citerne d'eau de pluie ; une place était faite aussi aux autres technologies définies localement. L'accès « satisfaisant » était défini globalement comme la possibilité de disposer, par personne et par jour, d'au moins 20 litres d'eau provenant d'une source située à moins d'un kilomètre du lieu de résidence de l'utilisateur. Les types de sources qui ne permettaient pas d'avoir commodément de l'eau à porté de main pour l'hygiène domestique, par exemple les camions-citernes et l'eau en bouteille, n'étaient pas considérés comme « améliorés » (encadré A.1). L'assainissement était défini comme comprenant le raccordement à un système de tout-à-l'égout ou à une fosse septique, les latrines à chasse d'eau rudimentaire, les latrines à fosse simples ou les latrines à fosse améliorées et autoventilées ; là aussi, certaines technologies locales pouvaient être acceptées. Le système d'élimination des excréta était considéré comme adéquat s'il était privé ou partagé (mais pas public) et s'il empêchait de manière hygiénique le contact de l'utilisateur avec les excréta humains.

L'accès à l'eau et à l'assainissement, comme on le verra ci-dessous, n'implique pas que le niveau de service ou la qualité de l'eau est « adéquat » ou « sûr ». Le questionnaire d'évaluation ne prévoyait aucun système

permettant de corriger les chiffres de couverture pour tenir compte d'un fonctionnement intermittent ou une mauvaise qualité de l'eau. Cependant, les instructions précisaient que seuls devaient être considérés comme « en fonctionnement » les systèmes de canalisations fonctionnant à plus de 50% de leur capacité sur une base journalière et les pompes manuelles fonctionnant plus de 70% du temps, avec un délai de deux semaines maximum entre la panne et la réparation. Ces aspects ont été pris en considération pour l'estimation de la couverture dans les pays où il n'y avait pas eu d'enquêtes sur les ménages. En revanche, ils ne l'ont pas été lorsque les estimations ont été établies à partir des données des enquêtes sur les ménages, qui constituent les principales bases du rapport.

Dans certaines régions où des niveaux élevés de services étaient la règle, les autorités nationales déclarantes ont eu tendance à fixer des normes plus strictes que dans d'autres régions en ce qui concerne les conditions d'accès. Cette tendance, qui peut influencer sur les chiffres, doit être prise en compte quand l'estimation nationale s'appuie exclusivement sur des données collectées au moyen du questionnaire d'évaluation.

Définition des zones « urbaines » et « rurales »

Le questionnaire de l'évaluation 2000 ne donnait pas de définition type des zones urbaines et des zones rurales. Les pays devaient employer leur propre définition pratique des termes « urbain » et « rural ». De même, lorsqu'on a

utilisé les données provenant des enquêtes sur les ménages, on a accepté les définitions choisies par les responsables de ces enquêtes.

Analyse des données

Des fichiers électroniques ont été constitués au niveau des pays pour regrouper toutes les informations collectées au moyen du questionnaire d'évaluation mondiale ou obtenues dans le cadre des enquêtes réalisées. Les définitions de l'accès à un approvisionnement en eau et à un assainissement améliorés utilisées dans les deux types de sources d'informations ont été fusionnées.

Pour chaque pays, les estimations de couverture établies à partir des enquêtes ont été représentées graphiquement pour les années correspondantes. Quatre graphiques séparés ont été utilisés pour montrer l'évolution de la couverture année par année durant la période 1980-2000 : un pour l'approvisionnement en eau en zone urbaine, un pour l'approvisionnement en eau en zone rurale, un pour l'assainissement en zone urbaine et un pour l'assainissement en zone rurale. Toutes les autres sources de données ont aussi été utilisées dans ces graphiques à des fins de comparaison et d'établissement du contexte, mais sous des dénominations différentes. Ce traitement a dû aussi être réservé à certaines enquêtes qui pêchaient par une classification insuffisante des sources ou des infrastructures. Malheureusement, certaines enquêtes n'ont pas fourni toutes les informations nécessaires parce qu'elles n'avaient pas été conçues

spécialement pour collecter des informations sur l'eau et l'assainissement. Par exemple, pour les puits, comme pour les sources, il n'était souvent pas indiqué s'ils étaient protégés ou non.

Parmi les graphiques pour lesquels les estimations de couverture établies à partir des enquêtes étaient considérées comme adéquates, on a choisi, pour tracer une courbe celui qui, d'après le groupe d'examen, correspondait le mieux aux données d'enquête pour la période 1990-2000. Si l'estimation correspondant à cette courbe « optimale » différait nettement de l'estimation 2000 fournie par le pays, on a invité celui-ci à revoir son estimation en tenant compte des données figurant sur le graphique. Les discussions auxquelles cela a donné lieu ont parfois amené à modifier soit le graphique, soit l'estimation nationale. En l'absence d'accord, l'estimation 2000 déduite des données d'enquêtes a été retenue.

Dans un petit nombre de graphiques, les données d'enquêtes n'étaient pas suffisantes pour déduire une estimation pour 1990. Dans ce cas, on s'est contenté d'établir une estimation pour 2000. Pour les pays dans lesquels les données d'enquêtes étaient insuffisantes, l'estimation nationale 2000 a été retenue.

Les données concernant les plus grands pays en développement ont été traitées avec un soin particulier, car la situation de ces pays pèse de manière disproportionnée sur les chiffres de couverture mondiale et régionale. Les 40 pays en développement les plus peuplés, qui regroupent environ 90% de la population du monde en développement, ont fait l'objet d'une attention particulière. Ces 40 pays sont les suivants :

Etat islamique d'Afghanistan
République algérienne démocratique et populaire
République argentine
République populaire du Bangladesh
République fédérative du Brésil
République populaire de Chine
République de Colombie
République populaire démocratique de Corée
République démocratique du Congo
République arabe d'Egypte
République fédérale démocratique d'Ethiopie
République du Ghana
République de l'Inde
République d'Indonésie
République islamique d'Iran
République d'Irak
République du Kenya
République de Madagascar
Malaisie
Etats-Unis du Mexique

Royaume du Maroc
République du Mozambique
Union du Myanmar
Royaume du Népal
République fédérale du Nigeria
République islamique du Pakistan
République du Pérou
République des Philippines
République de Corée
Royaume d'Arabie saoudite
République d'Afrique du Sud
République socialiste démocratique de Sri Lanka
République du Soudan
Royaume de Thaïlande
République de Turquie
République de l'Ouganda
République-Unie de Tanzanie
République bolivarienne du Venezuela
République socialiste du Vietnam
République du Yémen

Méthodes employées pour calculer les chiffres régionaux de couverture

Les estimations du taux de couverture pour chaque région, se fondent sur les données disponibles communiquées par les pays déclarants. Quand les pays d'une région n'ont pas fourni de données, les estimations ont été extrapolées à partir des pays en ayant fourni. Mais ces extrapolations n'ont toutefois été utilisées que pour calculer des statistiques régionales : toutes les données de pays citées dans cette évaluation se fondent sur les notifications des pays concernés.

En résumé, même si le type de source d'eau et le type d'infrastructure d'élimination des excréta peuvent influencer respectivement sur la qualité de l'eau fournie et l'adéquation de l'élimination, ils ne permettent pas de savoir avec précision quelle est la couverture de la population en ce qui concerne l'eau salubre et l'élimination hygiénique des excréta. Les estimations de couverture fournies dans ce rapport correspondent donc uniquement à la population ayant accès à des sources d'eau améliorées et à des infrastructures d'assainissement améliorées.

Photographie:
Raymond Geary Assoc., cover illustration; UNICEF, p. 37; UNICEF/Alsbirk, p. viii; UNICEF/Balaguer, p. 59;
UNICEF/Charton, pp. 46, 53; UNICEF/Lemoine, pp. 25, 76; UNICEF/Murray-Lee, pp. 14, 21; UNICEF/Noorani, p.6;
UNICEF/Pirozzi, cover, p.61; UNICEF/Press, p. vi; World Bank/Kinley, p. 40